

# Versement de la taxe d'apprentissage aux Ecoles de Condé

## Notice explicative

Les Ecoles de Condé sont habilitées à percevoir la taxe d'apprentissage pour les catégories B et C correspondant aux formations de niveau II et III (BTS & Masters équivalents à Bac+2 à Bac+5).

**Date limite de versement** : 28 février 2010.

### Comment nous verser votre taxe d'apprentissage ?

Au dos du formulaire officiel de votre organisme collecteur, donnez précisément vos instructions d'affectation, en indiquant dans la rubrique "versements" les éléments suivants :

1) le nom et l'adresse de votre école, soit:

Ecole de Condé Paris - Paris Condé SAS  
11 rue Biscornet  
75012 Paris  
RCS Paris 423 349 125

2) le montant du versement

3) les catégories d'habilitation « B, C »

Afin de nous permettre de vous remercier et d'ajuster notre budget prévisionnel, merci de nous renvoyer également le plus tôt possible le formulaire de promesse de versement ci-joint.

Pour tout renseignement, contactez :

Aurélia Alexiade

Tel : 01 53 86 00 22

Fax : 01 53 86 00 21

Email: [aurelia.alexjade@ecoles-conde.com](mailto:aurelia.alexjade@ecoles-conde.com)

# Taxe d'apprentissage 2010 sur les salaires 2009

## Promesse de versement

Vous avez décidé de verser votre taxe d'apprentissage aux Ecoles de Condé et nous vous en remercions.

Afin d'assurer le meilleur suivi de votre dossier, il est très important que vous nous renvoyiez ce document dûment rempli.

- Adresse :
- Entreprise :
- N° de SIRET de votre entreprise : ..... NAF .....
- Montant de votre versement : .....Euros
- Organisme collecteur que vous avez choisi : .....

Au dos du formulaire officiel de votre organisme collecteur, dans la rubrique "versement", il est essentiel de bien indiquer "Ecole de Condé" à côté du montant de votre versement

Date limite de versement : 28 février 2010

Merci de nous retourner ce document par courrier, email ou fax.

Par courrier:            Ecoles de Condé  
                                 Melle Aurélia Alexiade  
                                 58-60 Bd Garibaldi  
                                 75015 Paris

Par mail à :            [aurelia.alexjade@ecoles-conde.com](mailto:aurelia.alexjade@ecoles-conde.com)

Par fax au :            01 53 86 00 21

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Aurélia Alexiade au 01 53 86 00 22

Nous vous remercions d'avance pour votre contribution au développement des Ecoles de Condé.